

REPUBLIQUE RWANDAISE
USENKURUKURI PROSPER

COMPTABILITE

auc
(1)

page
(1)

1989

Kamembe, le 20/04/1989

SENGUMUREMI
ATELIER DE MENUISERIE
ET SOUDURE DE KAMEMBE
Cpte (BCR) 26478/94 KIGALI
B.P. 58 Cyang. Tél, 37306
Cyangugu.

FACTURE N° 00887/89

Le Ministère des travaux publique et de l'énergie, doit à Monsieur NSENGUMUREMI Prosper la somme de six cent trente huit mille huit cent deux francs rwandais (638.802 frw) pour avoir payer la BON DE COMMANDE N° 31/3/89 du 23/2/89

Sont:

1 SALON

- 1 salon en éléments composés de un coin arrondi, 4 éléments simples de 80cm,
- 2 éléments haute avec un accoudoir et deux fauteuils avec deux accoudoirs,
- le tous garnis de tissus d'ameublement ou de velours (191.064 Frw) ✓
- 1 Table de salon ronde, diametre: 1,20m (14.150 FRw) ✓
- 1 Etagère T.V (9.300Frw)
- 1 Salon comprenant 4 fauteuils avec deux accoudoirs assorti au 1er salon,
- le tout garni de tissus d'ameublement ou de velours (98.740Frw) ✓
- 1 Table de salon ronde, diametre: 0,90m (12.000Frw) ✓

2 SALLE à manger

- 1 Buffet mondial 86 à 4 Portes (47.642Frw) ✓
- 1 Argentiére mondial 86 à 3 Portes (59.378Frw) ✓
- 1 Table de salle à manger de 8 Personnes de 2m x 1m (19.838Frw) ✓
- 8 Chaises assorties à 4.500Frw (36.000Frw) ✓

3 CHAMBLES à coucher: Parents

- 1 Lit double de 202 x 180 bois massif (19.440Frw)
- 2 Tables de nuit assorties à 4.200Frw (8.400Frw)
- 1 Garde-robe à trois Portes (47.000Frw)

OPAR 202 du 24-7-89

4 CHAMBLES d'enfants ou visiteurs

- 2 Lits reagan simples de 202 x 90 à 9025Frw (18.050Frw)
- 2 Tables de nuit à 3.400Frw (6.800Frw)
- 1 Garde-robe à deux Portes (41.000Frw)

5 CUISINE:

- 1 Table de cuisine de 150 x 70 (8.320Frw)
- 2 Tabourets de cuisine à 840Frw (1.680Frw)

Pour réception conforme
Kigali, le 20 MAI 1989

R. LIBANJE Féléc'en
Directeur Général

RECAPITURATION

-Salon	= 325.254 Frw ✓
-Salle à manger	= 162.858 Frw ✓
-Chambre de parents	= 74.840 Frw ✓
-Chambre d'enfants ou visiteur	= 65.850 Frw ✓
-Cuisine	= 10.000 Frw ✓
TOTAL	= 638.802 Frw ✓

Nous disons: six cent trente huit mille huit cent deux francs Rwandais (638.802 FRW) ✓

NB: Ce Mobilier est destiné à l'habitation du Préfet de la Préfecture Cyangugu. Certifié, sincère, véritable et arrêté à la somme de six cent trente huit mille huit cent deux francs Rwandais (638.802 FRW).

POUR PAIEMENT:

MINITRAPE vu pour vérification, approbation, imputation NSENGUMUREMI Prosper

à charge du 19.11.89 20.02.89

Inscrit sous poste ... 15 ... du 13/11/89 Pour acquit: NSENGUMUREMI Prosper

Kigali, le .. 23 MAI 1989

Le gestionnaire des crédits

Udahayo Ngabe

30/15/89

[Signature]